

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

2026-V1

Consciente des enjeux en matière de **développement durable** la société **CENPAC** est engagée depuis plusieurs années dans une **démarche éco-responsable**.

Désirant à ce jour aller au-delà en réduisant encore de manière plus efficace son empreinte carbone, **CENPAC complète** ses considérations environnementales par un **volet "énergie"**.

DÉMARCHE ET PÉRIMÈTRE

L'objectif est d'optimiser en permanence, l'usage, la consommation et l'**efficacité énergétique** de **nos activités et installations**. Cette démarche s'applique au périmètre complet de nos sites et de nos activités, incluant nos partenaires prestataires et fournisseurs pertinents.

POUR ALLER PLUS LOIN

CENPAC souhaite **renforcer son efficacité énergétique** et s'inscrire dans une **démarche d'amélioration continue de sa performance** avec la mise en place d'un système de management certifié **ISO 50001**. L'objectif de cette certification permet à la fois d'établir un **constat des consommations d'énergie** de l'entreprise, **d'identifier et mettre en œuvre des actions correctives** et de **sensibiliser** l'ensemble des collaborateurs aux bonnes pratiques quotidiennes à adopter.



CERTIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Gérer les énergies de manière raisonnée et optimisée



NOS AXES

Dans cette logique, la **politique énergétique de CENPAC** établie par la Direction, s'articule autour des axes ci-dessous, auxquels seront associés, lorsque nécessaire, des objectifs chiffrés :

- **Veiller au respect de la réglementation** applicable et aux autres exigences légales relatives à ses aspects énergétiques.
- **Mettre en place et/ou optimiser le dispositif de surveillance** et de maîtrise visant la performance énergétique.

- **Améliorer les performances** et la connaissance des consommations d'énergie :

- de nos bâtiments : électricité, etc.
- de notre flotte de véhicules (hors prestataires de transport) : gasoil, essence, etc.

Et ce, **dès la conception et/ou toute nouvelle contractualisation**.

- **Intégrer cette démarche** dans une réflexion permanente **lors de nos achats** de matériels et de prestations.

La **Direction Générale de CENPAC** s'engage à mettre à disposition de son Système de Management de l'Énergie (SME) les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs énergétiques et garantir la disponibilité de l'information auprès des parties intéressées.

Sylvain BERQUET,
Directeur Général



cenpac
emballages & équipements